



Pose d'echaffaudage chez mon voisin

Par **bidou**, le **15/02/2011** à **18:13**

Bonjour, le mur arriere de ma fermette est coller a la cour avant de mon voisin, le pent de toit demande a etre renover et l'artisan ma expliquer qu'il devrait poser un echaffaudage dans la cour de mon voisin pour réaliser les travaux. rnetant donner que mon voisin ma poser des problemes pour tout les travaux que j'ai effectuer et que nos relations ne sont pas au beau fixe a t'il un moyen de m'empecher de reparer mon toit ?rnmerci d'avance de votre reponse.

Par **amajuris**, le **16/02/2011** à **12:12**

bjr,rnvous pouvez amiablement demander à votre voisin l'autorisation temporaire d'accéder chez lui afin de pouvoir faire des travaux sur votre toit.rns'il refuse vous devrez faire cette demande devant le tribunal de grande instance du lieu de l'immeuble.rncdt

Par **bidou**, le **16/02/2011** à **18:24**

merci de votre reponse !rnest ce que la demande aupres du tribunal de grande instance es longue ? car je suis persuader qu'il va falloir en passer par la car l'arrangement a l'amiable c'est meme pas la peine dit penser !rnmerci encore